



# La Feuille de Chêne



## Conseil municipal du 3 avril 2018

Ce conseil a été consacré principalement au vote des comptes 2017 et au budget 2018

### Comptes administratifs et de gestion 2017

La section de fonctionnement présente un total dépenses de 705 563,69 € et un total recettes de 875 780,71 €.

Malgré une nouvelle baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'état) à 104 384 € (contre 155 688 € en 2013), l'excédent de fonctionnement ressort à 170 217 €, niveau qui permet de faire face au remboursement des emprunts en cours et futurs.

Les dépenses de la section d'investissement s'élèvent à 1 058 035,99 € et les recettes à 675 797,23 €.

2017 aura vu :

- la fin des travaux connexes pour un peu plus de 200 000 € TTC (subventionnés à hauteur de 50 %),
- l'embellissement de la Place du Père Gérard (toujours en cours) et de la rue de la Cure pour un montant facturé en 2017 de 553 000 € TTC,
- la rénovation de l'éclairage public de Bouxières et Ecuelle (passage au LED et éclairage nocturne) pour 111 000 € TTC,
- l'installation du City Stade (34 999 € TTC)
- la réalisation de dépenses diverses : réfection d'une partie de trottoir à Moulins, études de sols et programmiste pour la future école, installation d'adoucisseurs d'eau dans les bâtiments publics et ceux donné en location, etc...

Le « reste à réaliser » c'est à dire le montant des investissements et des subventions budgétisés mais non réalisés durant l'exercice est reporté en 2018 à hauteur de 239 391 € au titre des dépenses et 149 763 € au titre des recettes.

L'emprunt de 300 000 € qui avait été voté en 2017 mais non mis en place, n'a pas été reporté mais réinscrit au budget 2018 afin que son utilité puisse être à nouveau débattue.



#### Ouverture de la mairie

Mardi et jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30

Mercredi et vendredi de 9h30 à 12 h

Samedi de 9h30 à 11h30

#### Ouverture de l'Agence Postale

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 11h30

Vendredi après-midi de 16h30 à 18h30

Samedi de 9h à 12h

#### Ouverture de la bibliothèque

Mardi et vendredi de 16h30 à 18h30

## Affectation des résultats

Compte tenu de l'excédent de fonctionnement reporté de 2016, de celui dégagé en 2017, du prélèvement nécessaire au financement du **besoin net de la section d'investissement (350 474 €)**, le **résultat de fonctionnement reporté s'élève à 127 106,54 €**.

**Les comptes administratifs, de gestion, et l'affectation des résultats ont été votés par 12 voix pour et 2 abstentions.**

## Vote des taxes

Compte tenu des baisses successives des dotations de l'état, et face aux incertitudes liées à la disparition progressive de la taxe d'habitation (dont le remplacement n'est pas encore déterminé) le conseil a décidé **à l'unanimité** de fixer les taux à :

- taxe d'habitation (TH) : 11,07 % (10,96 en 2017)
- taxe foncière (TF) : 11,96 % (11,84 en 2017)
- taxe foncière non bâtie (TFNB) : 32,06 % (31,74 en 2017)

## Vote des subventions aux associations

Le conseil a voté **à l'unanimité** les subventions suivantes :

- Comité des fêtes : 7 000 €
- Comité de jumelage : 300 €
- ASGC : 2 200 €

Et à titre exceptionnel

- Bouxières Evasion : 500 € pour les achats de matériaux complémentaires à la fabrication de la chape du local à vélos effectuée par les bénévoles de l'association.

## Budget primitif 2018

- Le **budget primitif** avait été longuement commenté et discuté lors de la réunion préparatoire du 26 mars avec les conseillers. Tous les postes du compte administratif avaient été au préalable analysés pour fixer ce budget au plus juste.
- Ce dernier, **approuvé par 13 voix pour et 1 abstention** se présente de la façon suivante :

### Section de fonctionnement

- Dépenses : 929 861 €
- Recettes : 929 861 € (dont 127 106 € de solde d'excédent de fonctionnement reporté)

### Section d'investissement

Dépenses : 1 168 037 € dont 239 391 € de « reste à réaliser 2017 » reportés.

Recettes : 1 168 037 € dont 149 763 € de « reste à réaliser 2017 » reportés et 420 000 € de nouveaux emprunts.

Dans les dépenses figurent principalement :

- le solde des travaux d'embellissement de la place du Père Gérard,
- l'éclairage public de Moulins,
- des travaux de voirie notamment rue du Plateau,
- l'aménagement de deux appartements destinés à la location, l'un au-dessus de la bibliothèque, l'autre au-dessus de la mairie, sous la réserve impérative que les subventions sollicitées soient accordées,



### Action sociale

Le premier mercredi de chaque mois de 10h à 12h ou sur rendez-vous.  
Téléphone : 03 83 31 10 94

- la réfection du pont d'Amance,
- les frais d'études liés au lancement du projet école et notamment à la sécurisation de ses accès ainsi que de ceux de l'entrée de Bouxières Centre.

## **Au cours de ce conseil, ont été également votés à l'unanimité :**

### **La mise en place de deux emprunts :**

L'un de 300 000 € pour le financement des investissements de 2017 et 2018, l'autre de 120 000 € pour le financement des deux appartements (si ceux-ci sont effectivement réalisés, Cf. plus haut).

### **L'autorisation donnée à madame le Maire :**

de lancer la construction du nouveau groupe scolaire en faisant appel à concours d'architecte (obligatoire compte tenu du montant de l'investissement) et à solliciter des subventions.

### **Le tarif du repas des accompagnants des « anciens » :**

Le repas des anciens a eu lieu le 31 mars au Centre Socio Culturel du Père Joseph Gérard. Les personnes invitées pouvaient se faire accompagner au tarif de 30 euros le repas, pour les accompagnants.

### **La reconduction de l'aide au départ en centre de vacances pour les jeunes :**

160 € par enfant quel que soit le départ (1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>.....). Selon le quotient familial, une famille peut prétendre ainsi jusqu'à 320 € d'aides pour le 1<sup>er</sup> départ, 220 € pour le second, et 160 € pour le 3<sup>ème</sup> et suivants. Pour plus de renseignements et les inscriptions, s'adresser en mairie sans tarder.

### **La participation de la commune au voyage scolaire :**

A hauteur de 30 € par enfant, et de 700 € pour les accompagnants pour le voyage organisé par le groupe scolaire « Les Gesnels » qui aura lieu du 14 au 18 mai 2018 à ANNECY.

### **La signature d'une convention avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) pour la mise en place du TIPI (titres payables sur internet) :**

Ce service permettra le paiement par carte bancaire sur un site dédié et sécurisé, des factures émises par la trésorerie.

Le TIPI, gratuit pour les usagers, mais payant pour la commune, sera notamment proposé prochainement aux parents pour le règlement des factures du périscolaire.

### **L'autorisation donnée au Centre de Gestion de lancer une consultation pour la souscription d'un contrat d'assurance « risques prévoyance » :**

Ce type de contrat, si la collectivité y adhère, permet aux salariés de bénéficier d'une couverture risque/santé. L'adhésion éventuelle de la commune à ce type de contrat sera étudiée ultérieurement et sera fonction des conditions obtenues par le Centre de Gestion.

**Le CR de ce conseil est consultable sur le site internet, les délibérations et le PV le sont auprès de la mairie.**



**Notre correspondant auprès de l'Est Républicain**

Michel Maire 06 81 14 77 60  
michelmaire@orange.fr

## **A vos agendas** (consulter également le site internet)

### **Soirée « moules frites »**

**Samedi 21 avril 2018**, 20h, salle du Père Gérard ; soirée dansante organisée par le Comité des fêtes avec DJ. Repas sur réservation. Renseignements au 06 08 60 42 15.

### **Chantier jeunes**

**Du lundi 23 au vendredi 27 avril 2018 inclus**, réfection des abri bus d'Ecuelle et Moulins (inscription en mairie).

### **Une rose, un espoir**

**Samedi 28 avril**, les motards de « Une rose, un espoir-les chardons 54 » sillonneront nos rues et proposeront une rose pour un don minimum de 2 € en faveur de la recherche sur le cancer.

### **Appel à mobilisation pour la paix / Comité des jeunes**

**Lundi 7 mai 2018**, 20h, Salle sous l'église. Poursuite de la préparation de la « mobilisation pour la paix »

### **Marche Gourmande**

**Dimanche 13 mai 2018**, organisée par Bouxières Loisirs, environ 10 km, départ échelonné de 9h à 11h30, sur réservation. Informations auprès de l'association : [Bouxières.loisirs@gmail.com](mailto:Bouxières.loisirs@gmail.com)

### **Appel à mobilisation pour la paix / Associations et bénévoles**

**Judi 17 mai 2018**, 20h, salle du conseil avec repas « auberge espagnole ». Poursuite de l'organisation des différents ateliers. **N'hésitez pas à rejoindre ces équipes très motivées.**

### **Inscriptions à l'école « Les Gesnels » pour l'année scolaire 2018-2019**

**Mardi 22 mai et jeudi 24 mai 2018** de 16h30 à 18h30, à l'école.

Ces inscriptions ne concernent que les enfants qui seront scolarisés pour la première fois à l'école de Bouxières-aux-Chênes.

Se munir du livret de famille, d'un certificat d'inscription délivré par le Maire, et pour une première rentrée en maternelle, du carnet de santé ainsi que d'un certificat du médecin attestant que l'état de santé de l'enfant lui permet de fréquenter l'école maternelle.

### **Bouxières monte le son**

**Vendredi 15 juin 2018**, organisée par le Comité des fêtes, détails à venir mais réservez d'ores et déjà cette date ! les organisateurs comptent sur votre aide pour la pleine réussite de cette manifestation, **n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles !**

### **Concert voix pluriel**

**Dimanche 17 juin 2018**, 16h, chapelle de Blanzey, organisé par Bouxières Patrimoine.

Ce même jour sera proposé à la vente le livre de Paul FLICKINGER consacré à l'exposition de septembre dernier ainsi qu'une nouvelle brochure « promenade autour de Blanzey ».

### **Clôture des animations scolaires et périscolaires**

**Samedi 23 juin**, 11h30, dans le cadre bucolique des vergers pédagogiques, apéritif offert par la municipalité, suivi d'un repas « auberge espagnole ».

Les enfants et les animateurs présenteront leurs réalisations, toutes élaborées dans le cadre du projet scolaire/périscolaire « éco label », du club nature du mercredi, de l'intervention de la Cie des Ânes etc... Un rappel de cette manifestation sera effectué auprès des parents en temps utile, mais là aussi, réservez dès à présent cette date.

### **La pestiférée**

**Dimanche 24 juin 2018**, organisée par Bouxières Evasion ; 2 parcours marche de 8 ou 15 km, 4 parcours VTT de 12, 24, 36 ou 48 km.

Petit déjeuner offert ; ravitaillements sur parcours, animations. Inscriptions sur place de 7h30 à 11 h au centre socio culturel du Père Gérard. Possibilité de restauration sur place.

### **Concert de l'an 2018**

**Vendredi 29 juin 2018**, 20h30, chapelle de Blanzey, organisé par l'Association pour la promotion et la défense du village de Bouxières-aux-Chênes. L'Harmonie Nancéienne s'y produira sous la direction de Jean-Marc ILLI.